



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.1/AC.5/2003/2
24 février 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports routiers

Réunion spéciale sur l'application de l'Accord européen
sur les grandes routes de trafic international (AGR)
(Dix-neuvième session, 6 et 7 mai 2003,
point 5 de l'ordre du jour)

EXAMEN DE PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS À L'ANNEXE I DE L'AGR

Communication de l'Allemagne

Le Ministère fédéral des transports, de la construction et du logement de l'Allemagne propose l'amendement suivant à la E 441.

Prolongation de la E 441 jusqu'à Hof.

Nouvelle désignation générale:

E 441 Chemnitz – Plauen – Hof

Voir carte jointe.

Justification

Après la réunification de l'Allemagne, l'autoroute fédérale A72 de Chemnitz à l'autoroute fédérale A9 près de Hof a été ouverte à la circulation complétant ainsi le réseau autoroutier fédéral par une liaison ouest-est supplémentaire également importante pour le trafic international.


